

## PROGRAMME 2021 - RECYCLAGE AMM

### A. OBLIGATION DE MOYENS ET MATERIEL DE SECURITE

#### Recherche en avalanche

*AMM ayant les prérogatives « neige »*

- L'équipement de l'AMM et des clients : procédure d'équipement, briefing et double-check, problèmes d'interférences, compatibilité, révision des appareils
- L'organisation et le déroulement de la recherche
- Ateliers pratiques individuels liés à la recherche avalanche :
  1. Le DVA : recherche mono et multi-victimes
  2. Le sondage et le pelletage efficaces

Cas concret : jeu de rôle collectif mettant en évidence l'organisation d'une recherche collective.

**ou**

#### Recherche et secours en milieu escarpé et détrempé en période de fortes précipitations

*AMM ayant les prérogatives « tropicales et équatoriales »*

- L'équipement de l'AMM et des clients en milieu tropical et équatorial
- La conduite à tenir en cas de précipitation violente et soudaine
- Les techniques de secours spécifiques au milieu tropical et équatorial

#### GPS et navigation

- Fonctionnement du GPS : différents types de coordonnées ; limites d'utilisation des outils
- La cartographie numérique, les Smartphones, les sites internet dédiés ; limites d'utilisation des outils
- Exercices de terrain

#### Utilisation de la corde

- Le matériel et son conditionnement
- L'utilisation du matériel dans le cadre des prérogatives AMM
- Les mains courantes

## B. ADAPTATIONS DES CONNAISSANCES DE SECOURISME AU MILIEU MONTAGNARD

Bilan circonstanciel, l'alerte, la préparation du secours

Ateliers pratiques liés au secourisme en montagne sur le terrain :

1. Les gestes de premier secours - mises en pratique sur le terrain : urgences vitales (Alerte + PLS et RCP - pour chacun / hémorragie externe/étouffement)
2. Immobilisation de membres avec matériels et moyens de fortune (poignets/épaules/jambes)
3. Déplacement de victimes avec matériels et moyens de fortune (3 sacs, sac à dos à sangles agrandies, cacolet)

*Cas concrets : jeu de rôle permettant d'établir un bilan circonstanciel + analytique et la mise en pratique intégrée d'ateliers ; échelle de la douleur, questionnement de la victime et des témoins...*

### AMM ayant les prérogatives « neige »

- Prise en charge d'un avalanché
- Conditionnement d'une personne immobilisée dans la neige
- Attente secours / gestion de l'attente / bivouac

OU

### AMM ayant les prérogatives « tropicales et équatoriales »

- Le secours en rivière
- Prise en charge d'un noyé
- Le conditionnement d'une personne immobilisée en milieu tropical

## C. ASPECTS MEDICAUX

- Trousse de secours et pharmacie
- La bobologie
- Le conseil médical à distance
- Les malaises - le froid – la traumatologie

## D. GESTION DU RISQUE ET PRISE DE DECISION

- Le 3 x 3 comportemental et les pièges de l'inconscient

### *AMM ayant les prérogatives « neige »*

- Rappels de connaissances nivo-météorologiques : bulletins et alertes météo, compréhension d'un BERA, identification des risques et conduites à tenir
- Choix de la trace en terrain nordique
- Outils numériques d'aide à la décision

### *AMM ayant les prérogatives « tropicales et équatoriales »*

- Sécurité sur terrain volcanique actif
- Les moyens de communication, de prévision et d'information en temps réel en milieu tropical et équatorial
- La conduite à tenir en cas de précipitation violente et soudaine

## E. SECOURS ET RESPONSABILITE

- L'organisation des secours en France
- Moyens de communication : radios et réseaux radio ; réseaux téléphoniques
- L'alerte, la préparation du secours, l'aide à la pose de l'hélicoptère
- Le rôle de l'OPJ et la responsabilité des professionnels

## F. EVOLUTIONS ET OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

- Le BE et DEA AMM (recyclage, prérogatives, conseiller de stage, passage BE->DEA)
- Environnement spécifique
- Les accueils collectifs de mineurs
- L'encadrement de publics scolaires (réglementation Education nationale / secteur privé)
- Les refuges
- Gestion des EPI
- Loi Tourisme - obligation de résultat lors de prestations touristiques - RC agents de voyage / organisateur
- Les EAPS
- Le médiateur de la consommation
- Mobilité UE
- Obligations réglementaire – déclaration en ligne
- Assurances
- AMM et baignade
- Conditions exercices (métropole et DOM).